

# Bon de réduction



## Une réduction

**DE**

**-25%**

**sur tous vos achats\***

## Comment profiter de l'offre

Rendez-vous dans les magasins ZOLPAN et Couleurs de TOLLENS muni de ce document et d'un justificatif d'assurance (tout document de la MAAF portant votre nom, votre prénom, et votre adresse comme par exemple un avis d'échéance).

\* Bon de réduction édité le 20/01/2019, valable dans les magasins Zolpan et Couleurs de Tollens jusqu'au 31/12/2018. L'offre de réduction de 25% n'est pas cumulable avec toute promotion en cours, et est uniquement valable en magasin. L'offre de réduction de 25% est valable sur :

- Pour Couleurs de Tollens : tous les produits sauf sur les produits de la gamme FLAMANT, FARROW & BALL
- Pour Zolpan : peintures, enduits, revêtements murs et sols, colles et mastic, brosse, outillage à marque Zolpan